

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

DÉFINITION "PRODUIT PSYCHOACTIF"

Par Profil supprimé Postée le 30/03/2011 15:47

Bonjour,

je suis actuellement entrain de faire un exposé sur les équipes de liaison et de soin addictologique, et je recherche la définition exacte du "produit psychoactif", pouvez-vous me renseigner?

Merci de votre attention,
bonne journée,

Aurore

Mise en ligne le 30/03/2011

Bonjour,

Ce terme regroupe tous les produits ayant une action sur le cerveau. Les produits psycho-actifs les plus connus en France sont: l'alcool, le tabac, le cannabis, l'ecstasy, les amphétamines et les drogues de synthèse, la cocaïne, l'héroïne, les hallucinogènes, les médicaments psychotropes, les solvants et certaines substances dopantes.

Cordialement.
